

(Traduction)

**ÉCHANGE DE LETTRES (5 ET 7 AVRIL 1949) ENTRE LE CANADA ET
LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONCERNANT LE RENOUVEL-
LEMENT DE L'ARRANGEMENT DE 1942 RELATIF À L'ÉCHANGE
DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE MACHINES AGRICOLES**

I

*Le Sous-Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
à l'Ambassadeur des États-Unis au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 5 avril 1949

CHER MONSIEUR STEINHARDT,

En vertu d'un échange de lettres en date du 22 avril et du 29 avril 1948*, nos Gouvernements ont renouvelé pour l'année 1948 un accord intervenu pour la première fois en 1942 relativement à l'échange de moissonneuses et d'équipes de moissonneurs dans les régions des prairies du Canada et des États-Unis, et à d'autres déplacements de main-d'œuvre agricole entre nos deux pays.

Durant l'année écoulée, les résultats atteints sous le régime de cet accord se sont affirmés très satisfaisants, et pour ce motif le Gouvernement canadien désire proroger l'accord pour toute l'année 1949. Je vous serais reconnaissant de me faire savoir si le Gouvernement des États-Unis partage ce désir.

Si cette proposition reçoit l'approbation de votre Gouvernement, mon Gouvernement propose que la présente lettre et votre réponse soient considérées comme constituant la prorogation formelle, jusqu'à la fin de 1949, de l'accord en vigueur l'an dernier, et que les détails relatifs au déplacement de la main-d'œuvre et des machines agricoles mentionnées ci-haut soient arrêtés entre les hauts fonctionnaires directement intéressés du Canada et des États-Unis.

Cordialement à vous,

A. D. P. HEENEY

*On trouvera le texte de l'échange de notes au n° 35 du Recueil des Traités 1948.